AI Property
RENTAL MANAGEMENT

Barème des Honoraires de Transaction

AI Property, votre partenaire immobilier de confiance, présente son barème des honoraires de transaction en vigueur à partir du 18 juillet 2024. Ce document détaille les frais applicables selon le prix net vendeur, incluant des forfaits spécifiques et des pourcentages variables.

Prix Net Vendeur	Honoraires TTC sur Prix Net Vendeur
Jusqu'à 90.000 €uros	Forfait 6.500 € TTC
De 90.001 €uros à 150.000 €uros	8,4% TTC
De 150.001 €uros à 200.000 €uros	7,2% TTC
Au-delà de 200.001 €uros	6% TTC
Box / Parking	Forfait 3.000 € TTC

Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20%. Nos honoraires sont à la charge de l'acquéreur. Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.

1 Transparence

AI Property s'engage à fournir un barème clair et détaillé pour tous les types de transactions immobilières.

2 Services Complets

Nos honoraires couvrent l'ensemble des prestations nécessaires à la réussite de votre transaction immobilière.

3 Expertise

En tant que partenaire immobilier de confiance, nous mettons notre expertise à votre service pour faciliter vos démarches.

Honoraires de location

Property
RENTAL MANAGEMENT

APPARTEMENT (location nues ou meublées)

- Honoraire d'entremise et de négociation : 5€ TTC par m² de la surface habitable à la charge exclusive du bailleur.
- Honoraire de visites, constitution des dossiers et rédaction du bail : 24€ TTC par m² de la surface habitable partagés entre le locataire et le bailleur.
- Avenant au bail pour changement de colocataire ou autre : 10€ TTC par m² à la charge du colocataire entrant ou locataire demandant l'avenant.
- Honoraire des réalisations de l'état des lieux d'entrées : 6€ TTC par m² de la surface habitable partagés entre le locataire et le bailleur.

BOUTIQUES ET MURS COMMERCIAUX

- Honoraire de location : 10% HT du loyer et charges comprises de la 1ère période triennale de la location à la charge exclusive du locataire.

PARKINGS

- Honoraire de négociation et de rédaction de bail : 2 mois de loyer charges comprises partagés entre le bailleur et le locataires.